



| | | | | | | | | | | |
|------------------------------|--------------------------|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|----|
| PROVINCE SUD | ARRIVÉ LE : 26 AOÛT 2015 | | | | | | | | | |
| direction de l'environnement | N° 22870 | | | | | | | | | |
| AFFECTÉ | Dir. | CE | CEM | CE | CEM | CE | CEM | CE | CEM | CE |
| COPIE | | | | | | | | | | |
| OBSERVATIONS | VN → BICPE 28208 → AR | | | | | | | | | |

Nouméa, le 18 août 2015

Monsieur le Directeur
Direction de l'Environnement
6 route des Artifices
98800 NOUMEA CEDEX

Objet : Fiches incident G-06-2015 et G-07-2015
Réf : 150818 ATH/ATH

Monsieur le Directeur

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint copie des fiches incident G-06-2015 et G-07-2015.

La fiche incident G-06-2015 fait suite à une panne sur l'installation de combustion du biogaz, la torchère est à l'arrêt, le dépannage est en cours.

La seconde fiche G-07-2015 permet de tracer une détection radioactivité qui a eu lieu le jeudi 13 août 2015. Après contrôle et ce suivant nos procédures, cet incident a pu être clôturé.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos plus respectueuses salutations.

Responsable d'exploitation

Copie : SIGN

acteur de gestion durable

CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

S.A.S. au capital de 90.000.000 F.CFP - RCS de Nouméa N° 88 B20299 - RIDET : 0202499

Siège social : Immeuble KONEVA - 3 rue Ernest Massoubre - Baie de l'Orphelinat - BP 179 - 98845 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie - Tél. (687) 26.93.64 - Fax (687) 25.97.11



Rapport d'incident N° G-06-2015
En date du 06/08/2015

Nature :

Arrêt de l'installation de combustion du biogaz - TORCHERE

Actions :

- Le jeudi 06/08/2015, vers 18h00, nous avons été contraint d'arrêter la torchère suite à un problème de réglage de combustion. (La flamme était apparente)
- Après plusieurs réglages de la combustion, de la qualité du biogaz entrant et une révision globale de l'installation nous n'avons pas pu remettre en fonctionnement l'installation en continue.
- A ce jour, nous sommes toujours en dépannage sur l'installation.
- Les vigilants ont été avertis de ce dysfonctionnement.

Causes et circonstances de l'incident

Les paramètres de combustion se sont déréglés suite à un problème technique.

Solutions envisagées pour éviter le renouvellement de l'incident

La révision de l'installation avait été réalisée il y a moins d'un mois, des pièces sont en cours de d'approvisionnement pour stock.

Impact sur l'environnement

Le biogaz est contenu dans les canalisations et dans le massif de déchet. Il n'y a pas d'impact sur l'environnement pour le moment.

Suivi

Nous recherchons actuellement la nature de la panne.
La société qui réalise habituellement la maintenance de l'installation est en congés, de retour semaine 35, ils interviendront si la panne est toujours présente à cette date.



Rapport d'incident N° G-07-2015
En date du 13/08/2015

Nature :

Déclenchement du portique de détection de radioactivité à l'ISD de Gadji.

Actions :

- Le personnel sur place a prévenu la responsable
- La procédure à suivre en cas de déclenchement du portique a été engagée ; le véhicule est repassé à trois reprises devant le portique, comme la procédure le prévoit. Sur 3 passages, 2 ont déclenché le portique.
- La détection n'était pas franche, des passages de contrôle supplémentaires ont donc été réalisés ; au total sur 6 passages, 4 ont déclenché le portique.
- CSP a décidé de faire décharger cet apport sur le site de DUCOS pour effectuer le mélange boue + cendre qui sera contrôlé à nouveau entrée de l'ISD.
- L'inspection des installations classées a été informée par mail.
- Le mélange boue + cendre concerné a été vérifié le lendemain au portique radioactivité, aucune détection n'a été constatée.

Causes et circonstances de l'incident

Le transporteur était SARL CENDRIER, producteur du déchet PRONY ENERGIES.

Solutions envisagées pour éviter le renouvellement de l'incident

Informations des parties intéressées.

Impact sur l'environnement

Aucun impact. Le seuil de détection est tout juste franchi ce qui explique la détection aléatoire.

Suivi

Conformément à la procédure ont été prévenus la DENV et le SIGN.
Incident clos.